YVON GARLAN, *Amphores et timbres amphoriques grecs. Entre érudition et idéologie.* Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Nouvelle Série, Tome XXI, Boccard, Paris, 2000, 212 p.

Le professeur Yvon Garlan est un historien et archéologue bien connu dans le monde scientifique. A ce moment il figure parmi les personnalités les plus illustres de l'amphorologie grecque. Son érudition d'historien de l'Antiquité conjuguée à une vaste expérience sur le terrain et l'esprit exigeant l'ont aidé à ouvrir de nouvelles voies dans la recherche des timbres amphoriques: l'identification et l'étude de plusieurs ateliers d'amphores (à Thasos et Sinope en particulier, mais aussi à Acanthe, Péparéthos et Ikos, Ouranopolis), d'en localiser d'autres. La fouille des ateliers de Thasos lui a permis de changer radicalement notre conception sur la signification des noms et des emblèmes figurant sur les timbres thasiens récents, sur l'organisation de ces ateliers et sur les raisons de leur emplacement. Son exemple a poussé de nombreux chercheurs à développer l'étude des ateliers amphoriques : à Cnide, Sinope, Samothrace, Chios, Cos, Paros, Naxos, en Crète, en Egypte, etc. Excellent connaisseur des timbres et de la bibliographie est-européenne, suite à ses voyages d'études en Russie, Ukraine, Bulgarie et Roumanie, il a considérablement aidé au récolement des liaisons entre les savants des deux côtés du «rideau de fer» et a diffusé parmi les savants occidentaux les résultats de leur collègues de l'Est.

Le livre que nous présentons ici fait état de tout son expérience dans l'étude des amphores et des timbres amphoriques qu'il partage avec ses lecteurs. Nombre de ses idées ont été déjà publiées à diverses occasions, fait indiqué au début de chaque chapitre. Cette fois, nous disposons d'une image d'ensemble de sa conception, à la fois rigoureuse et critique.

Dans l'*Introduction* (pp. 1-8), l'auteur présente l'actuelle «crise de l'amphorologie» : discipline relativement autonome de l'archéologie, fragmentée par spécialisation en divers domaines étroits à cause de la quantité énorme du matériel à étudier; position marginale dans l'échelle des valeurs institutionnelles (nombre réduit de chercheurs, «culte de l'érudition pointilliste allant de pair avec une grande réticence à aborder les problèmes méthodologiques et idéologiques qui, là comme ailleurs, sous-tendent la recherche» (p. 3); domination de la conception «positiviste» de l'archéologie, fondée sur l'accumulation primaire de «faits», interprétés souvent selon le «bons sens» (ce qui veut dire l'abus d'un vocabulaire moderne, imbu des idées reçues de notre temps pour illustrer les réalités anciennes). Selon Y. G. l'amphorologue ne peut être qu'historien (pp. 2-3). Pour faire avancer sa discipline, il doit comprendre «comment des théories (qu'elles aient été ou non explicitement formulées et consciemment assumées) ont pesé sur la collecte, la description et le classement des objets et comment ceux-ci, considérés d'un œil nouveau, peuvent aujourd'hui nous orienter dans de nouvelles directions de recherche qui ne sont pas sans portée théorique» (p. 7).

L'histoire de l'identification des principaux centres de production et de l'interprétation du timbrage amphorique font l'objet du premier chapitre, *Essai d'historiographie* (pp. 11-32). Après les premières publications qui commencent au XVIIIe siècle, les véritables fondateurs de l'amphorologie grecque sont considérés être le Russe L. Stephani et l'Anglais J. L. Stoddart, au milieu du XIXe siècle. Ils ont le mérite d'avoir démontré, indépendamment l'un et l'autre, «l'origine des timbres rhodiens ainsi que des timbres à ethnique cnidiens et thasiens» (p. 13). L'origine des grandes et de plusieurs mineures séries d'amphores timbrées était déjà établie vers 1930. Les méthodes pour l'établissement de la chronologie relative et absolue des timbres et des amphores ont été mises au point ensuite par B. N. Grakov et Virginia Grace.

L'intérêt de la discussion porte sur l'interprétation de *la fonction du timbrage*, sujet non encore résolu de nos jours. Ici, les opinions très divergentes des divers auteurs vont principalement en deux directions : contrôle public ou initiative privée. Entre ces deux tendances, on rencontre une multitude d'explications de détail: moyen de datation, contrôle de la qualité des amphores (I. P. Blaramberg), certificat de capacité (J. L. Stoddart), contrôle fiscal pour le prélèvement d'une taxe sur la fabrication (L. Stephani, P. Becker, C. G. Brandis) ou sur la commercialisation des amphores (R. Grundmann), marque de potier ou bien du marchand de vin (L. Stephani) – tous soulignant le caractère public du timbrage ; pour le caractère privé se prononcèrent C. Schuchhardt (indicateur de la date de fabrication et de la durée de séchage avant cuisson), F. Bleckmann, M. Nilsson (évaluation de la part du potier de sa production mensuelle et annuelle, publicité, tradition et règlements attachés aux corporations de fabricants). La stabilité du système de timbrage, conjugué à l'utilisation des emblèmes civiques a justifié B. Keil (suivi par F. Hiller von Gaertringen et H. Francotte) de critiquer les arguments de Schuchhardt. V. V. Škorpil (1914) voyait même dans les termes de *kéramarques* (Thasos) ou *ergastériarques* (Rhodes, Sinope) des représentants de l'Etat – idée partagée de nos jours par Chr. Börker (1998). Seul B. N. Grakov, au début adepte de Schuchhardt, finira par une position plus nuancée, en acceptant des caractères variés (privé, mi-privé mi-officiel ou bien officiel) du timbrage, en fonction des indications figurant sur les timbres. Les savants soviétiques se sont ralliés en général aux opinions de Grakov, avec des différences dues aux types d'amphores qu'ils étudièrent. En Occident, V. Grace formulait des hypothèses variables (ancienneté et qualité du vin, «trademarks», garantie de capacité de l'amphore), toujours en fonction des indications trouvés sur les timbres.

Une thèse chère au professeur Y. Garlan, ainsi qu'aux autres historiens est l'influence des idées et de l'idéologie dominante du temps sur les opinions des amphorologues cités. Ainsi, la forte influence de l'Etat dans l'économie (idée dominante en Russie et ensuite en Union Soviétique, soutenue par les vues d'Ed. Mayer) expliquerait les positions des savants de cette région. Elle rencontra son pendant en Occident avec la politique du *New Deal* américain. Ainsi s'expliquerait le rôle attribué par V. Grace à l'impérialisme macédonien dans la modification des systèmes du timbrage à Thasos vers 340 ou son introduction à Rhodes vers 330, de même qu'à Chypre, Cnide ou Samos. Sans insister sur cette idée, qui est logique mais difficile à prouver, je préfère

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

constater que le caractère privé du timbrage a été soutenu en premier lieu par ceux qui ont étudié en particulier les timbres rhodiens (et aussi thasiens et cnidiens), tandis que les partisans du timbrage public se sont occupés surtout d'autre centres, comme Sinope, Chersonèse, Paros, Ikos, Héraclée.

Le chapitre II – *À la recherche des ateliers amphoriques* (pp. 33-65) – met en évidence une nouvelle voie de recherche de l'amphorologie moderne : la découverte et la fouille des ateliers. Les premiers ateliers amphoriques ont été fouillés en Chersonèse (1900, 1955-1957, 1977) à Villanova (Rhodes, 1921) et à Dioscourias (1964), sans parler du monde romain. Mais une recherche spécialisée a commencé seulement en 1978, à l'initiative de trois chercheurs français : Y. Garlan, J.-Y. Empereur et M. Picon. Cette recherche visait l'implantation des ateliers dans l'espace, l'étude des ateliers et de leurs dépotoirs, l'analyse des timbres qui leur correspondent. Les résultats ont été si spectaculaires (à Thasos, Alexandrie d'Egypte, Paros, Naxos) que cette recherche à été immédiatement appliquée dans toute l'aire de la Méditerranée orientale et le bassin de la mer Noire. Parmi les plus importants succès citons : les conditions d'implantation et de fonctionnement des ateliers; l'identification de nombreux types de timbres jusqu'alors considérés «d'origine indéterminée» (spécialement à Cnide – les timbres, «à la proue», le «groupe de Zénôn», le «groupe de Sô(phanès)» etc., Akanthos – les timbres «à la roue», Péparéthos, Ikos – les amphores Solocha I et Solocha II, Ainos, etc.); la révision spectaculaire de l'interprétation du timbrage thasien récent, l'organisation des ateliers amphoriques à Cnide, des progrès significatifs dans la chronologie des timbres thasiens, cnidiens et sinopéens; la découverte de nouveaux centres de production amphorique (Corcyre, Samothrace, Chypre, Crète, Egypte).

Les problèmes d'ordre théorique et historique soulevés par l'étude des amphores grecques sont analysés dans le chapitre III – *Les amphores grecques* (pp. 67-91). Les progrès enregistrés dans ce domaine ne sont pas exceptés de nombreuses hypothèses de travail qui se voient pas à pas infirmées par l'analyse critique. S'il est vrai qu'une partie des centres de production ont disposé de leur propre type d'amphore, parfois même deux ou trois à la fois, d'autres ont adopté des types étrangers ou se sont groupé sur une forme commune..

Plusieurs chercheurs ont fait état de la «standardisation» des amphores, en cherchant telle ou telle unité de mesure ou étalon. Les vérifications ultérieures ont montré qu'il était impossible pour un potier ancien d'obtenir une charge d'amphores de la même capacité. Les écarts maximaux peuvent monter à 4–8% dans un même atelier. Les capacités moyennes des amphores produites dans un centre ont varié aussi au cours du temps (à Rhodes, par exemple, entre 26 l vers 300, en passant par 27 et 25 l, pour arriver à 23 l vers 50 av. J.-C.) (p. 79).

Les hypothèses formulées quant au contenu des amphores, en acceptant des formes ou détails spéciaux pour les amphores à huile, par exemple, n'ont pas été confirmées d'une manière indiscutable.

Le travail prolongé sur le classement des timbres thasiens permet à l'auteur de formuler des observations de détail, très importantes pour la compréhension de ce timbrage. Ces observations font l'objet du IVe chapitre – *La gravure des cachets amphoriques thasiens* (pp. 93-112).

On sait que la présentation des timbres thasiens est très complexe : la légende contient un ou deux noms et l'ethnique entourant l'emblème (parfois deux ou trois) sur deux, trois ou quatre côtés, aux lettres orientées vers l'intérieur ou l'extérieur, en lecture normale ou rétrograde. Pour une publication uniforme des timbres il est important qu'ils soient lus d'une manière unitaire et non selon l'appréciation personnelle des auteurs. L'établissement de la position des emblèmes est aussi importante. C'est le mérite de l'auteur d'avoir introduit un système de schémas graphiques indiquant la disposition des lettres et la direction de lecture. Maintenant il s'efforce de reconstituer la manière de travail du graveur même, en commençant avec la mise en place de l'emblème ("en portrait» ou «en paysage»), ensuite avec la gravure de la légende sur la matrice. Il s'avère ainsi que les premières lettres de la légende étaient, comme règle générale, «calé» dans l'un des angles de la matrice, sans une préférence pour un ou l'autre de ses éléments. Pour les timbres récents, quand le nom de l'éponyme et de l'ethnique se trouvent sur les longs côtés, en position renversée l'un par rapport à l'autre, la priorité accordée à la lecture de l'ethnique n'est pas assurée. Des exemples offerts par l'auteur on comprend qu'il faut considérer aussi la position «normale» des emblèmes et la disposition du timbre sur l'anse (avec le début de lecture orienté vers le col). Pour établir la position de l'emblème il est important de savoir où était «le haut» d'un objet pour le graveur. Par exemple : «le haut» d'une massue est sa poignée et non son bulbe; «le haut» d'une glaive était sa pointe, tandis que pour une glaive au fourreau c'était la garde, etc. La gravure de la légende impliquait de la part du graveur thasien une ou plusieurs rotations de la matrice, dont l'auteur nous présente quelques exemples très intéressants. «La seule approche «objective» que nous puissions avoir des objets comme des textes passe donc par la reconnaissance de la subjectivité de leurs auteurs» (pp.111-112).

Ces observations devraient être suivis par les éditeurs d'autres catégories de timbres aussi. Par exemple, dans le cas des timbres circulaires rhodiens on constate que leur publication ne tient pas compte de la position de l'emblème mais le plus souvent de la position du timbre sur l'anse ou bien de la manière la plus facile de lire la légende. C'est pourquoi on hésite à établir la position du mois (avant ou après le nom de l'éponyme ou du fabricant) et on a du mal à trouver les exemplaires issus de la même matrice.

Une discussion commencée au milieu du XIXe siècle qui continue à être portée de nos jours concerne le statut et les fonctions des «fabricants» d'amphores (chap. V, pp. 113-133). Il s'agit des personnes qui figurent sur la majorité des timbres amphoriques, seules ou accompagnant le nom de divers magistrats. Leur statut a reçu des appellations contradictoires : «ouvriers potiers pratiquant de leurs mains le tournage des amphores (de condition servile ou libre, et dans ce dernier cas, travaillant de manière indépendante ou à titre de salariés); responsables chargés du fonctionnement des ateliers (gérants libres, contremaîtres serviles ou chefs de 'corporation') ; propriétaires de poteries (maîtres-artisans, aristocrates fonciers ou marchants de vin) ; commanditaires de lots d'amphores» (p.113). Les informations qu'on peut extraire des timbres mêmes ne sont pas univoques et la fouille des ateliers amphoriques indique plutôt un statut variable de divers «fabricants». Rares sont les timbres qui offrent des indications

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

supplémentaires. Parfois, le nom du fabricant est introduit par une préposition : **ἀπὸ**, **διὰ** ou **παρὰ** (Héraclée Pontique, Rhodes, centres inconnus); à Sinope, Cnide, Shikmona et en Egypte romaine on rencontre le terme **κεραμεῦς**; à Sinope et Rhodes, le titre *ergastériarchés* (= chef d'atelier) est attesté très rarement; à Thasos on connaît trois fabricants nommés *kéramarchés* (= chef-potier) ; finalement, le verbe *poïein* est utilisé sur des timbres de Sinope, Cnide et d'un ou deux centres inconnus. On a essayé de voir dans le *kéramarque* et l'*ergastériarque* un sorte de fonctionnaire (magistrat-liturge) de l'État, ce que l'auteur rejette à juste raison (non-distinction réelle sur les timbres de l'*ergastériarque*, le *kérameus* et les autres «fabricants» sans appellatifs).

En ce qui concerne «le statut socio-économique des 'fabricants'», on a formulé beaucoup de spéculations en partant de l'analyse des noms : la présence des noms de femmes (à Rhodes), d'étrangers (dont beaucoup non grecs), des sobriquets, du terme *métoïkos*, de l'ethnique. La tendance est de voir dans les fabricants des personnes d'origine sociale inférieure (métèques, affranchis, même des esclaves), à la différence des magistrats. L'auteur montre les difficultés soulevées par telle ou telle interprétation. A Thasos il a pu identifier un seul nom qui semble jouer aussi bien le rôle de magistrat que de fabricant. D'autre part, dans une famille de fabricants de l'atelier de Kalonéro il a identifié une importante famille aristocrate, connue aussi des inscriptions lapidaires. Cet atelier semble appartenir à un vaste domaine agricole. D'autres ateliers thasiens montrent, par contre, une agglomération de petits ateliers dans l'exploitation d'une même source d'argile (peut-être associés ?). A Cnide on a constaté le déplacement de quelques «fabricants» d'un atelier à l'autre, tout en changeant d'emblème.

Il y a maintenant l'idée en dispute, non mentionnée par Y. G., qu'une partie des magistrats d'Héraclée Pontique étaient aussi des fabricants. Mais l'étude des ateliers de ce centre est encore loin d'être achevée.

La fouille de quelques ateliers à Sinope, conjuguée avec l'analyse des patronymes de fabricant et des emblèmes d'atelier ont mené l'auteur à démontrer qu'une partie de ces ateliers étaient une affaire de famille, pour deux à quatre générations. La même situation est enregistrée à Rhodes et Cnide. À Rhodes s'ajoute une autre discussion : les auteurs des timbres «secondaires» apposés sur la partie latérale des anses dans plusieurs ateliers.

La conclusion qu'on tire de cette diversité de situations est que le statut de ces «fabricants» n'était pas uniforme. Les ateliers étaient de dimensions différentes : à côté des grand ateliers, à production abondante et non seulement d'amphores mais aussi d'autres vases et de tuiles, il y avait des petits ateliers, de courte durée, même occasionnels, ainsi que des ateliers «moyens». Le fabricant pouvait être aussi bien un grand propriétaire terrien, un propriétaire urbain d'un ou plusieurs ateliers familiaux, simple potier salarié, citoyen, métèque ou affranchi, etc. Le droit des esclaves d'apposer leur nom sur les timbres est plus difficile à accepter.

Les méthodes de datation des timbres amphoriques font le sujet du Chap. VI (pp. 135-152). Comme tous ses précurseurs, Y. G. ne cesse d'attirer l'attention des non-spécialistes sur le risque d'accepter tels quels les résultats obtenus dans l'établissement des divers chronologies des grandes séries de timbres amphoriques. Les efforts de trouver des points d'ancrage dans l'histoire politique, les monnaies, les inscriptions lapidaires et les analogies trouvées pour divers emblèmes figurant sur les timbres ont échoué pour la plupart. À Rhodes, où l'on suppose que les noms des magistrats qui datent les timbres sont les prêtres éponymes de Rhodes (prêtres d'Hélios), les dates connues des inscriptions ou des textes littéraires sont souvent en contradiction avec celles obtenues par la chronologie relative des timbres. Pour la chronologie absolue, rares sont les informations historiques valables, qui sont à utiliser avec précaution : le dates de fondation de quelques cités (Alexandrie d'Egypte, Démétrias de Thessalie), les dates de destruction de Carthage, Corinthe, Samaria (et autres villes de Palestine), Athènes et Délos, les couches de fondation de quelques monuments (le portique de Philippe V de Macédoine à Délos, la Stoa d'Attale II de Pergame à Athènes), l'occupation du camp ptolémaïque de Koroni en Attique, etc.

Pour la chronologie relative on utilise plusieurs méthodes conjuguées : le contextes stratigraphiques en premier lieu, ensuite les études portées sur l'évolution des amphores, la typologie des timbres (légendes et emblèmes), les synchronismes entre magistrats et fabricants, la succession des graveurs dans divers ateliers, la fouille des ateliers, les regravures, etc. La valeur de chaque méthode est inégale, aussi bien dans l'étude de divers centres de production qu'à l'intérieur de chaque série, en fonction de la quantité et la qualité d'information disponible à un certain moment.

La finalité du timbrage amphorique (Chap. VII, pp. 153-172) est restée une inconnue jusqu'à nos jours, malgré les efforts déployés à partir du milieu du XIXe siècle. Aucun texte ancien (littéraire ou épigraphique) fait mention du timbrage amphorique. Les hypothèses avancées par les savants modernes sont aussi nombreuses que contradictoires. Y. G. préfère s'adresser directement aux timbres pour vérifier ces hypothèses, par la méthode de l'élimination. De cette manière il arrive à quatre grandes «propositions» à valeur générale pour la majorité des timbres amphorique – «abstraction faite des multiples cas où elles se rencontrent isolément sous une forme parfois si rudimentaire (initiale, monogramme, nom plus ou moins abrégé, emblème) qu'elles continuent à défier toute interprétation» (p.155).

1. «*Le timbrage amphorique était un acte public.*» Au delà des différences existantes entre les divers centres et même à l'intérieur de chaque centre, Y. G. trouve cette constante: «le timbrage amphorique grec semble avoir été pratiqué, dans chacun des centres qui s'y adonnaient, *par tous les fabricants* (souligné par nous, N. C.), conformément à certaines règles fondamentales qui ont été périodiquement modifiées, mais qui ont pu aussi se maintenir intactes pendant deux ou trois siècles.» (p. 156) Cette longue durée des systèmes du timbrage est vue plutôt comme „la conséquence de la haute main exercée sur la pratique du timbrage par le pouvoir étatique, c'est-à-dire par les magistrats dons les noms figurent sur les timbres de façon plus régulière sue ceux des fabricants.» (pp. 156-157) Mais la fin de cette haute main ne semblent pas être la simple datation, car dans plusieurs cas c'étaient des magistrats de rang inférieur (astynomes, agoranomes, frourarques, «faux éponymes» à Thasos, etc.) aux noms inscrits sur les timbres. Il y a des cas où l'intervention directe de ces magistrats dans la composition des timbres est bien visible (à Sinope et Thasos). Mais que dire de la longue liste

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

de timbres d'Héraclée Pontique, de la période tardive (dernier quart du IIIe s. – au moins le milieu du IIe s. av. J.-C.), ou seul le nom du fabricant est figuré ? A titre d'hypothèse on peut accepter un certain droit de l'État de possession sur les argilières. Mais les ateliers étaient «entre les mains des propriétaires privés, qui se chargeaient sans doute eux-mêmes de faire appliquer sur leur production les cachets officiels...» (p. 158)

Il est lieu de discuter ici le cas particulier du timbrage rhodien, moins familier à l'auteur. Il s'agit premièrement du «coefficient de timbrage». Il a été démontré dans tous les centres de production, même par la fouille des ateliers, que seulement une partie des amphores étaient timbrées, à une fréquence variable en temps et en espace. A Rhodes, même dans la période de développement maximum du timbrage, avec la mention de chaque mois (période III, premier tiers du IIe s.), il y avait des amphores non timbrées. L'introduction de la mention du mois sur les amphores était loin d'être suivie par tous les ateliers simultanément. Dans le fameux dépôt de Villanova (zone d'ateliers), il y avait encore des paires de timbres où le nom du mois était absent. Ce qui plus est, à Rhodes on connaît aussi la pratique des «timbres secondaires», apposés sur la partie latérale de l'anse seulement dans les «grands ateliers». Ces timbres indiquent, paraît-il, un contrôle interne de la production, probablement dans des «filiales» (succursales ?). Le graveur de ces timbres était toujours autre que celui qui apposait les timbres «officiels. Par contre, on apposait des timbres secondaires identiques sur des amphores de divers ateliers (probablement ateliers de famille). Il faut ajouter aussi les formes très variées d'une partie de ces timbres : rectangulaires et circulaires comme règle, il y avait aussi des timbres «en feuille», en «losange», ovales, anépigraphes ou à monogrammes. Cette variabilité était encore plus grande à Héraclée Pontique, même dans le cadre d'un seul atelier. A mon avis, le caractére public du timbrage n'est pas prouvé dans tous les cas !

2. «*Les timbres amphoriques étaient destinés non aux consommateurs, mais à des contrôleurs locaux.*» Contrairement aux diverses «idées reçues» de nos jours, l'auteur constate que les renseignements présents sur diverses catégories de timbres n'étaient pas compréhensibles pour les consommateurs, surtout en dehors du centre d'origine. Cela veut dire que les acheteurs ne pouvaient rien apprendre de ces timbres, ni sur la date des amphores, ni sur leur capacité, et d'autant moins sur la qualité du contenu. Les vins les plus réputés dans l'antiquité, comme ceux de Maronnée, Péparéthos ou Chios étaient emballés en amphores non timbrées ou rarement timbrées, à la différence des vins considérés médiocres (de Rhodes et de Cnide). Ce qui plus est, la majeure partie des timbres dans tous les ateliers étaient imprimés d'une manière incomplète, ce qui les rendaient souvent illisibles pour les non-connaisseurs.

3. «*La nature du contrôle exercé par les magistrats amphoriques ne peut être définie, à l'heure actuelle, que de façon négative, par élimination de diverses hypothèses incompatibles avec la documentation existante.*» Parmi les hypothèses incompatibles on cite : la garantie sur le contenu de l'amphore, le contrôle des exportations, la garantie d'origine; si l'on admet que le timbrage concernait la production céramique et non son commerce, il faut réfuter aussi les idées de garantie de capacité et la standardisation des amphores (chose impossible à établir avant la cuisson). Le timbrage n'a pas été universellement adopté dans le monde grec et le coefficient du timbrage était variable. On peut admettre seulement que le timbrage amphorique correspondait à une mesure de caractère fiscal rapportée à la fabrication des amphores (et d'autres produits, comme les tuiles).

4. «*La finalité du timbrage était la même dans la totalité (ou dans la grande majorité ?) des cités grecques*». L'auteur préfère répondre affirmativement à cette question «non par obstination, mais parce que cette hypothèse paraît seule compatible avec ce que nous savons des séries les plus explicites et mérite donc, tout naturellement, de fournir la première clé d'analyse des séries les plus hermétiques». (p. 171) L'alternative reste ouverte, à condition que l'étude soit effectuée par des spécialistes.

Le dernier chapitre, VIII – *La circulation des amphores grecques en mer Noire* (pp. 173-192) est présenté comme une étude de cas, grâce à la bibliographie immense qui lui a été dediée dans la littérature soviétique en particulier, bibliographie peu connue en Occident. Le commerce des amphores grecques était un commerce de masse, en produits de première nécessité, tout à fait différent de celui en produits de luxe. L'importance de son étude a été identifiée dès le début, mais les pièges qui y surgissent sont extrêmement nombreuses. L'auteur met en évidence les précautions qu'il faut prendre en trois diréctions : l'établissement des données, leur traitement et leur interprétation. Voilà seulement quelques-unes : le développement de la recherche archéologique dans chaque région ou site ; la nature des dépôts (couche d'occupation, nécropole, dépôt); le coefficient de fragmentation des timbres et leur coefficient variable de lisibilité; la fiabilité de diverses classifications des timbres provenant des grands centres exportateurs; la fréquence des amphores non timbrées et des timbres non classifiés (des centres non identifiés); la capacité variable des amphores et la nature de leur contenu (y compris leur valeur); les coefficients de timbrage; les voies de dispersion des amphores (commerce direct ou par intermédiaire, navigation côtière ou directe, etc.); la nature du commerce, les rapports entre les sites exportateurs et les sites consommatrices, les «courants commerciaux», «concurrence» ou rivalité commerciale, l'influence des événements politiques (très rarement identifiable avec assurance). Malgré les innombrables incertitudes qui restent, cette étude mérite de se développer en tirant profit de toutes ces circonstances défavorables qui doivent être prises en considération.

Une *Bibliographie sommaire* (pp. 192-198), conçue d'une manière thématique offre au lecteur la possibilité de s'orienter rapidement dans les divers domaines de l'amphorologie. À la fin on trouve la *Liste des abréviations* (pp. 199-201), la *Table des illustrations* (pp. 203-208) et la *Table des matières* (pp. 209-210).

L'illustration riche, l'esprit très critique (pour ne pas dire polémique) du texte, le vaste horizon historique et culturel de l'auteur et le style attractif sont autant de qualités qui font de ce livre aussi bien un excellent manuel d'amphorologie grecque qu'une invitation vers la continuation des efforts collectifs dans ce domaine si riche en informations de tout genre.

Niculae Conovici

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro